

## CONVOCATION - Session 2026

SERVICE DES FORMATIONS  
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION  
OFFICE DES APPRENTISSAGES

### PROCÉDURE DE QUALIFICATION

## MÉCATRONICIENNE D'AUTOMOBILES CFC MÉCATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC (Véhicules utilitaires)

#### **Co-Chefs-experts :**

D'Amico Fabrizio  
Passage de la Fontaine 1  
2013 Colombier  
Tel : 079 683 41 66  
E-mail : [Fabrizio.Damico@rpn.ch](mailto:Fabrizio.Damico@rpn.ch)

Vuilliomenet Yvan  
Rue de la Gachette 11  
2065 Savagnier  
Tel : 078 811 92 04  
E-mail : [Yvan.Vuilliomenet@ne.ch](mailto:Yvan.Vuilliomenet@ne.ch)

#### **IMPORTANT**

Les plannings d'examens sont annexés à cette convocation. Ils sont indispensables au bon déroulement de votre examen.

Votre numéro de candidat figure sur la liste annexée.

Les candidat-e-s seront équipé-e-s d'une tenue de travail conforme aux recommandations des compagnies d'assurances.

#### **TELEPHONES PORTABLES**

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

#### **EXAMENS**

**Les lieux d'examens, salles et horaires, figurent sur les plannings que vous trouverez en annexe**

#### **Culture générale :**

Veillez vous référer à la convocation spéciale pour l'examen de culture générale

#### **Connaissances professionnelles (écrit) :** (selon planning)

**Le vendredi 05 juin 2026 à 08h00** au CPNE-TI, secteur automobiles, Klaus 2, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Ordinateur portable personnel (hors ligne)
- Calculatrice de poche
- Livre de formule
- Cahier de normes ASETA
- Stylos de couleurs différentes (4 minimum)

## **Travaux pratiques et connaissances professionnelles (oral) :** (selon planning)

Le **samedi 20 juin 2026** à 07h00 (Pratique 1) Rue du Marais 6, La-Chaux-de-Fonds

Le **mardi 23 juin 2026** à 07h00 (Pratique 2) au CPNE-TI, secteur automobiles, Klaus 2, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisé :

- Ordinateur portable personnel (hors ligne)
- Multimètre personnel
- Calculatrice de poche
- Livre de formule
- Cahier de normes ASETA
- Stylos

## **COMMUNICATION DES RÉSULTATS**

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

[www.ne.ch/examens](http://www.ne.ch/examens)

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-e-s, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

## **CONSULTATION DES TRAVAUX**

Les candidat-e-s en situation d'échec pourront consulter leurs épreuves en présence de leurs formateurs :

Le **lundi 29 juin 2026** de 13h30 à 15h30

Au CPNE-TI, secteur automobiles, Salle B214, Klaus 2, Le Locle.

## **CEREMONIE DE REMISE DES TITRES**

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages  
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

### **Annexes :**

- Liste des candidat-e-s
- Guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel
- Plannings d'examens
- Règlement sur l'utilisation des supports de cours électroniques

### **Distribution :**

- Aux candidat-e-s
- Aux membres de la CEFA
- CPNE-TI
- CPNE-ECG